

61èmes journées pédagogiques du gpeaa :

« **Parcours de l'enfant déficient visuel avec trouble(s) associé(s) : propositions pédagogiques et éducatives d'accompagnement** ».

9 et 10 octobre 2025

IME La Pépinière, 1 allée André Glatigny, 59120 LOOS

Jeudi 9 octobre 2025 : 9h30-18h30

Matin :

- Diagnostic chez les enfants DV avec troubles associés : particularité du ou des diagnostics, annonce aux parents, quelles propositions de rééducation ? **Béatrice Le Bail**, ophtalmologue.
- Évolution du cadre légal pour l'accompagnement des enfants déficients visuels avec troubles associés, **Pascal Aymard**, Inspecteur pédagogique et technique des établissements et services pour les personnes déficientes visuelles, Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)
- Didactique, pédagogie et adaptations : Former les enseignants qui interviennent auprès d'élèves DV avec troubles associés, **Caroline Treffé**, formatrice à l'INSEI, responsable pédagogique des formations pour les enseignants spécialisés auprès d'élèves déficients.

Après-midi

- DV et troubles associés : définition, repères et conséquences pour une collaboration pluridisciplinaire réussie, **Mélanie Basson**, Psychologue Neuropsychologue, LES PRIMEVÈRES - Institut Déficience Visuelle, Lyon.
- Duo enseignante spécialisée autisme et DV et éducateur : passage au braille d'un élève aveugle avec TSA, **Laurence PAVIOT**, enseignante spécialisée, **Victor CORREIA**, éducateur, hôpital de jour Valneuve, 93.
- Table ronde : autres moyens possibles pour accéder aux apprentissages :
 - l'apprentissage du langage pour non-lecteurs et non scripteurs : **Sébastien Gorla**, professeur d'enseignement spécialisé, Toulouse.
 - Accès aux mathématiques : **Odile Duhem**, orthophoniste, Toulouse.
 - Le triple défi du professeur de musique spécialisé CAEMADV : enseigner aux élèves avec troubles associés, répondre aux demandes parentales d'inclusion en conservatoire et sensibiliser les enseignants de ces structures, **Claire SAUR**, professeure d'enseignement spécialisé CAEMADV, IDES.

- médiation animale et pédagogie adaptée : **Laëtitia ROCHE**, professeure d'enseignement spécialisé, Nancy.

Vendredi 10 octobre 2025 : 8h45-16h00

Matin : 8h45

- Parcours des petits au SAFEP : prévenir et limiter le développement des TND par une stimulation précoce, **Perrine Vatelot**, psychomotricienne, **Servane Vandelannoite**, orthoptiste, **Marion Gourdin**, orthophoniste et **Estelle Marousez**, éducatrice spécialisée, IJA, Lille.
- Table ronde : collaboration entre les différents professionnels (les pratiques, les freins, les outils ...) (IDES + IME Loos)
- Organisation de la salle de classe pour les repérages spatiaux et les repérages temporels : travail de collaboration et place de la spécialité (UEE), **Kevin Charret** (IOM Voir Ensemble pôle Centre Auvergne Bourgogne).
- Équipe Relais Handicaps Rares : équipe ressource pour aider à l'accompagnement des familles et les professionnels, **Laure Aupicq**, responsable territoriale ERHR Nord-Ouest, **Julien Robert**, directeur, CNRHR La Pépinière, Loos.

Après-midi

- Scolarisation en UEE : accompagner les élèves DV avec troubles associés. Quels enjeux pour l'inclusion (avantages et freins) ? (Coordinatrice UEE + prof spé + éducateur), IJA, Lille.
- Table ronde : Orientation des jeunes DV avec troubles associés : anticipation et préparation à la sortie de la structure : retour en milieu ordinaire ou milieu spécialisé (FAM, ESAT + FH, ...)
 - "Pérégrinations autour de la sortie de l'IMPro", **Charlotte Emo** (éducatrice spécialisée chargée d'insertion) + **Elisabeth Lisack** (pédopsychiatre) + **Sandra Le Rille Claveau** (AS), Chilly Mazarin.
 - équipe service de suite, IJA, Lille.

Tarifs (Les tarifs incluent les déjeuners des deux jours):

- Non adhérents : 280 €
- Adhérents : 250 €
- Personnel éducation nationale : 180 €, demande à faire auprès de presidence@gpeaa.fr (tarif réservé aux personnes ne travaillant pas en ESMS / associations qui financent l'inscription).

Pas de possibilité d'assister en visioconférence.

***Date limite d'inscription : 29 septembre 2025**

Au-delà de cette date, nous ne garantissons pas les repas, les tarifs restent inchangés.